

'enant d'une communauté autochtone et nomade du Tchad, je ne peux pas parler de droits humains sans parler du droit de l'environnement, dont nous dépendons directement et avec lequel nous vivons en harmonie depuis toujours. Quelque part, naître femme, peule, autochtone et nomade c'est naître activiste. À l'adolescence, je constatais déjà les effets du changement climatique et les dégradations de mon environnement, c'est pourquoi j'ai créé en 1999 l'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad pour soutenir la communauté dans son ensemble, par la voix des femmes. Aujourd'hui l'AFPAT a vingt ans d'expérience en matière de droits humains et d'environnement, nous suivons les dynamiques des Conventions internationales en la matière car c'est à ce niveau que tout se joue.

Nous dépendons directement de la nature, elle est notre supermarché, notre pharmacie. L'inflation actuelle en Europe fragilise les gens, mais chez nous, l'inflation c'est le changement climatique, les ressources naturelles qui diminuent, la désertification, la baisse des pluies, l'impact sur les pâturages

Hindou Oumarou Ibrahim, la voix des femmes nomades

et in fine sur la production de lait de nos vaches. Notre économie et notre sécurité alimentaire sont en danger. Cette vulnérabilité des nomades impacte aussi nos modes d'organisation sociale : sans ressources et sans diplôme, les hommes partent chercher du travail journalier et mal rémunéré en ville. Les migrations internes sont bien plus importantes que les migrations "internationales". Dans ce schéma, les femmes et les enfants sont laissés derrière et s'occupent de tout. Ces déplacements créent aussi des tensions intercommunautaires, comme par exemple autour du lac Tchad.

Les communautés nomades valorisent les espaces fragiles et hostiles depuis des millénaires, notamment par le biais des troupeaux, qui entretiennent le paysage et apportent de la matière organique. Elles se transmettent des savoirs autochtones traditionnels de génération en génération, mais ces savoirs sont mal reconnus, souvent méprisés et dévalorisés face à la science. Ils ont pourtant beaucoup à apporter en ce qui concerne l'environnement, l'adaptation, car notre mode de vie c'est par définition de l'adaptation au milieu. Nos savoirs sont en grande partie tirés de l'observation du ciel, du vent, de la biodiversité, des animaux et de leurs comportements, et ce depuis très longtemps. L'attitude condescendante qui leur est réservée doit changer : il faut permettre à ces deux types de savoirs de se côtoyer, de se compléter. Nos communautés ne sont pas fermées du tout à la science, mais celle-ci n'a pas pour rôle de venir "vérifier" la fiabilité de nos savoirs. L'AFPAT a dans ce sens initié une cartographie participative en 3 dimensions permettant d'associer

les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes à la gestion des ressources naturelles. La réalisation de la carte s'est basée sur les connaissances traditionnelles autochtones montrant l'utilisation des terres, les routes traditionnelles de migration du bétail, les caractéristiques de l'écosystème, et de l'information sur la biodiversité. Le projet a ainsi permis d'identifier des espèces d'arbres à protéger, mais a aussi permis la construction d'un dialogue entre les différentes communautés pour résoudre les conflits liés à l'usage des terres et la participation des communautés dans la planification et la prise des décisions pour le développement. Il est urgent aujourd'hui de reconnaître et de respecter ces savoirs à leur juste valeur, heureusement les choses avancent. L'Accord de Paris y fait référence, et cet automne en amont de la COP27, nous avons organisé une plateforme d'échanges sur les savoirs autochtones entre les continents africain et asiatique, réunissant des représentants de cinquante pays. Cela dans le but de réfléchir collectivement comment mieux valoriser ces savoirs et faire front commun dans les revendications des négociations à venir.

La COP27 a permis d'inscrire les pertes et préjudices dans les textes, c'est une avancée majeure. Mais les objectifs d'émissions n'ont pas été revus, les financements promis pour l'adaptation ne sont toujours pas atteints par ailleurs. Pourtant on voit bien que la situation géopolitique que traverse l'Europe fait bouger les lignes rapidement. Les négociations internationales sont très décevantes et loin d'être à la hauteur.

L'avenir de l'humanité est pourtant en jeu.

GRAIN DE SEL Vous aussi, participez!

La revue Grain de sel, publiée depuis 1996, est au cœur de la mission d'information, de mise en débat et d'échanges d'Inter-réseaux Développement rural. Sa vocation est de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux du développement agricole et rural en Afrique et de rendre compte des débats animant le secteur. À l'image d'Inter-réseaux, qui est constitué d'acteurs africains et européens d'horizons divers engagés sur ces questions, chaque numéro est construit de façon participative. Grain de sel a pour but de donner la parole à une diversité d'acteurs de terrain (OP, ONG, chercheurs, leaders...) et de permettre à différents points de vue de s'exprimer. Nous sommes toujours intéressés par de nouvelles contributions : n'hésitez pas à nous écrire à : inter-reseaux@inter-reseaux.org!



Directrice de la publication : Gifty Narh Guiella Responsable du numéro : Alexandra Quet-Viéville Comité de rédaction : Liora Stuhrenberg, Sena Adessou, Issoufou Porgo, Jean Luc François, Alexis Kabore, Julia Wanjiru, Anya Bellali, Jean-Claude Devèze, Jonas Jaccard, Cheikh-Sadibou Sakho, Lou Stuhrenberg, Mamadou Fall, Tristan Le Cotty, Valentin Beauval, Thaddée Yossa, Zacharie Mechali, Mountaga Diallo, Samir El Ouaamari, Stéphane Tuina

Conception & réalisation: Agence Appaloosa Impression: Chat Noir impressions Éditeur: Inter-réseaux Développement rural Nogent sur marne Tél: +33 (0)1 43 94 73 28 www.inter-reseaux.org

Dépôt légal: 4e trimestre 2022 - ISSN: 1253-0166